RAPPORT ANNUEL

2012-2013 &

PRÉVISIONS

2013-2014

Rapport d'activités 2012-2013 présenté à
l'Assemblée générale des membres de Transport 2000 Québec
À Montréal

Le 11 juin 2013

300, rue du St-Sacrement bureau G34 Montréal (Québec) H2Y 1X4 http://www.transport2000qc.ca
Téléphone : 514-932-8008 télécopieur : 514-932-2024 courriel : info@transport2000qc.org

Table des matières

1. MISSION DE L'ASSOCIATION, FONCTIONNEMENT ET RÉALISATIONS 3

1.1 Objectifs généraux de l'Association 3

1.2. Objectifs spécifiques..... 4

1.3. Services dispensés sur une base continue 5

1.4. Fonctionnement de l'Association et moyens d'action..... 6

1.5. Résultats escomptés 6

2. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2012-2013 7

3. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012-2013..... 9

4. PERSPECTIVES 2013—2014 & PLANIFICATION STRATÉGIQUE 16

5. ENJEUX 17

6. ÉTATS FINANCIERS 2012-2013..... 20

Annexe A Liste des membres du Conseil d'administration 2012-2013..... 32

Annexe B Revue de presse sommaire 2012-2013..... 33

Annexe C Plan d'action stratégique 2011-2015 35

Annexe D Contribution des bénévoles 2012-2013..... 37

1. MISSION DE L'ASSOCIATION, FONCTIONNEMENT ET RÉALISATIONS

Transport 2000 Québec est une association nationale sans but lucratif constituée au printemps 1977. L'Association, qui a célébré en 2012 son 35e anniversaire, a pour mission de **promouvoir les transports collectifs dans la perspective du développement durable et du mieux-être des communautés (en révision)**.

Transport 2000 Québec (aussi désignée comme étant l'Association) poursuit une mission d'intérêt public et s'emploie à assurer la représentation du point de vue des usagers des transports en commun, participe à la promotion des transports collectifs et de l'inter-modalité des moyens de transport, dans la perspective d'un système accessible, intégré et efficace aux plans économique et énergétique. Elle est une association nationale.

L'Association est encadrée par un conseil d'administration bénévole dont les membres sont élus annuellement par l'assemblée générale des membres, qui a lieu habituellement entre la fin mai et la mi-juin ; celle-ci approuve les grandes orientations et les budgets, nomme le vérificateur externe, en plus de recevoir les rapports d'activités et financiers. L'organisme est aussi reconnu comme un regroupement de défense collective des droits dans le contexte d'une politique de reconnaissance gouvernementale par le biais du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

L'Association a un caractère civique et assure une fonction de soutien à la communauté, à la population en général peu importe le niveau de revenu ou le statut socio-économique. Cette vocation communautaire fait en sorte que ses services sont dispensés gratuitement pour assurer l'encadrement, le soutien technique et certains services documentaires aux membres et autres usagers des transports, qu'ils soient membres ou non (promotion des droits collectifs). Il en va de même pour renseigner les médias d'information sur le transport des personnes en général (accès, sécurité, etc.).

1.1 Objectifs généraux de l'Association

- ➔ Assurance du respect des lois et règlements qui définissent la qualité des services offerts aux usagers et à la population;
- ➔ expression du point de vue des usagers lors des débats sur les grandes orientations à donner au transport des personnes;
- ➔ sensibilisation à une vision et une action globales, à long terme, en matière de transport des personnes;
- ➔ promotion du transport collectif et amélioration des services;
- ➔ développement de l'intérêt des citoyens et des responsables pour les questions relatives aux transports collectifs.

1.2. Objectifs spécifiques

- ➔ Favoriser le regroupement des usagers, personnes et organismes préoccupés par l'information, l'éducation et l'action en vue de développer des transports collectifs conçus pour la population, donc former ou soutenir des comités d'usagers sur les dossiers chauds, à travers le Québec, appuyer leur action et identifier des solutions aux problèmes de transport dans leur région;

- ➔ Promouvoir et stimuler le développement de transports collectifs efficients et adaptés aux besoins réels de la population du Québec, dont le taux de motorisation (même élevé) est parmi les plus faibles en Amérique du Nord;

- ➔ Promouvoir le développement de l'intermodalité (trains, autobus, métro, taxi, bicyclette ou auto-partage) et du transport semi-collectif (covoiturage, taxi collectif) pour réduire l'usage de la voiture personnelle;

- ➔ Réaliser des campagnes d'information et de sensibilisation aux transports collectifs tant auprès de la population que des gouvernements et du Parlement;

- ➔ Sensibiliser les milieux d'affaires et professionnels impliqués dans le domaine du transport sur la globalité des problèmes soulevés, et soutien des relations entre ceux-ci et les usagers pour trouver des solutions nouvelles;

- ➔ Tenir compte de l'utilisation rationnelle des ressources énergétiques dans le choix des différents modes de transport compte tenu de leur impact sur l'environnement;

- ➔ Fournir des analyses et proposer des solutions au développement d'une pensée et d'une action à long terme en matière de transport collectif;

- ➔ Diffuser une information complémentaire relativement aux nouvelles technologies et aux nouvelles expériences en matière de transports collectifs qui favorisent la protection de l'environnement, en complément de ce que font déjà d'autres organismes.

Historiquement, **Transport 2000 Québec** se préoccupe des divers aspects du transport collectifs tels que la qualité des services, le développement de la technologie en matière de transport, l'accessibilité et le développement de nouveaux services efficaces et structurants pour l'économie du Québec et de ses régions. Son action a été successivement reconnue et appuyée financièrement par le ministère des Transports du Québec – à partir de 1982 – et par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) depuis 1997, sans compter d'autres sources variées.

Transport 2000 Québec recrute ses membres dans divers milieux, la majorité étant constituée d'usagers. Elle compte également des entreprises et institutions variées qui s'intéressent au transport et qui reconnaissent la nécessaire contribution de l'organisme au débat public et à la recherche de solutions.

Transport 2000 Québec s'avère le principal porte-parole des intérêts des usagers du transport collectif. Consultée régulièrement, tant par les médias et divers organismes communautaires que par la population en général, l'association **Transport 2000 Québec** se veut aussi un outil collectif essentiel pour un avenir meilleur en matière de transport urbain et interurbain.

1.3. Services dispensés sur une base continue

- ✓ collaboration avec les comités et associations qui veulent aider et soutenir une clientèle particulière du transport collectif ou des modes apparentés;
- ✓ regroupement des usagers du transport collectif pour la résolution d'un problème spécifique;
- ✓ **aide à la formulation et à l'acheminement des plaintes et commentaires des usagers**; suivi des plaintes
- ✓ **information directe à la population sur les acteurs et les institutions du transport des personnes**;
- ✓ maintien d'une documentation spécialisée dans le domaine du transport des personnes (circulation et transport), l'aménagement du territoire, les questions énergétiques et la protection de l'atmosphère;
- ✓ soutien à la formation et au travail des comités d'usagers en fournissant une aide matérielle, en assurant la liaison, en dispensant de l'information; aide à l'usager pour faire valoir son point de vue auprès d'organismes de transport;
- ✓ diffusion de l'information, relations avec les médias, élaboration d'avis, de mémoires, lettres d'appui ou opinions articulées, etc. ; recherches sur des aspects particuliers du transport des personnes;
- ✓ collaboration avec les groupes et associations pour les appuyer dans leurs démarches auprès des responsables du transport collectif ; soutien à ces groupes pour l'accès à l'information sur les transports;
- ✓ production d'un magazine d'information et de liaison trimestriel qui touche divers aspects du transport collectif (EN TRANSIT);
- ✓ participation à d'autres activités qui permette de mieux faire connaître les dossiers qui touchent le transport collectif.

1.4. Fonctionnement de l'Association et moyens d'action

- ✓ **Information aux usagers sur les dossiers qui les préoccupent ainsi que sur leurs droits et obligations**;
- ✓ regroupement des usagers dans des comités structurés, représentatifs des intérêts en jeu;
- ✓ rencontres, ponctuelles ou régulières, avec les intervenants impliqués à divers titres dans un dossier; consultations et rencontres avec les groupes de citoyens et associations de consommateurs;
- ✓ **collaboration avec les médias afin de sensibiliser le public aux besoins des usagers des transports et aux solutions**;
- ✓ représentation des intérêts des usagers auprès des responsables du transport collectif lors d'audiences publiques, de commissions parlementaires, de rencontres informelles, etc.;
- ✓ **recherche thématique dans le domaine du transport des personnes pouvant apporter un éclairage pertinent sur les besoins des usagers et la bonne gouvernance en transport des personnes;**
- ✓ abonnement aux revues de presse, journaux, périodiques, bulletins d'information, etc.

1.5. Résultats escomptés

- ✓ amélioration des services du transport en commun pour satisfaire les besoins des usagers;
- ✓ participation des usagers aux divers stades décisionnels relativement au transport collectif;
- ✓ regroupement des associations et des individus qui ont un intérêt particulier qui concerne le transport collectif; évaluation des moyens que peuvent exercer ces associations et individus; information du public sur les avantages et le rôle du transport collectif dans notre société;
- ✓ développement du transport collectif pour satisfaire les besoins identifiés par les usagers et en faire une alternative valable à l'automobile;
- ✓ amélioration des services aux clientèles particulières telles que les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les aveugles et les amblyopes, en concertation avec les organismes concernés;
- ✓ prise en considération par les autorités responsables des plaintes et commentaires faits par les usagers;
- ✓ sensibilisation à la sauvegarde et à la revitalisation du patrimoine commun issu du transport collectif (gares, emprises, etc.).

2. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2012-2013

Dans la foulée de son **35e anniversaire** de fondation, l'association **Transport 2000 Québec** s'est donné un nouveau président, monsieur Pierre Cardinal. Avec le départ de monsieur Robert A. Dubé, qui a servi un terme complet de deux ans et livré un guide national de l'usager ainsi qu'un forum national sur le financement des transports collectifs et les politiques tarifaires, son successeur s'est ainsi retrouvé à la croisée des chemins et a décidé de convier les membres à un exercice sans précédent dans l'histoire de l'organisme, soit un congrès d'orientation tenu à l'été 2012.

Les membres en congrès ont convenu de recentrer autour de l'usager la mission et la vision de l'Association, sur des thèmes plus concrets et porteurs tels que l'amélioration des services et le développement global des transports collectifs. Le contexte particulier du renouvellement de la Politique québécoise du transport collectif (2007-2011) de même que les 10 ans d'une politique gouvernementale ambitieuse de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (sous forme de plans d'action régionaux de solidarité et d'inclusion sociale ou P.A.R.S.I.S.) ouvrent une nouvelle ère d'action sociale et d'intervention en transport des personnes sinon en mobilité durable !...

L'atténuation d'un climat conflictuel ou de confrontation qui prévalait dans les années 70 et 80, et l'émergence d'une certaine forme de concertation héritée de la fin des années 90 ont tissé la toile pour une nouvelle vision en transport autour d'enjeux ou de projets plus spécifiques. Entre 2008 et 2011, dans un contexte de débat politique et social lié à la gouvernance des institutions, l'Association a entrepris elle-même un examen sinon une introspection qui a entraîné une refonte en profondeur de son fonctionnement et des règlements généraux de l'organisme, et une révision de sa structure de gouvernance avec un code d'éthique liant les administrateurs et la direction générale. Même si l'Association observait des principes éthiques élevés, il y a eu un consensus pour enchâsser ses pratiques, incluant le déploiement de quatre comités permanents pour le bénéfice des membres actifs – en termes d'efficacité, de transparence et de reddition de comptes.

Si cette phase a été perçue comme pouvant affecter l'efficacité de l'organisme chez certains observateurs, elle a permis une plus grande cohérence dans ses moyens d'action. Cela ne l'a pas empêché de renouer avec la promotion des transports collectifs – à l'échelle nationale – par une campagne bien ciblée début 2013 (intitulée **Moi, je ne modère pas mes transports** !) et un rayonnement accru sur la scène politique québécoise et municipale à l'occasion de son déjeuner-bénéfice annuel du 11 février dernier, renforcé par la présence de nombreux élus; ces deux programmes ont d'ailleurs permis de générer des ressources suffisantes pour éviter de replonger en déficit cette année, en maintenant les effectifs réguliers, en dépit d'une concurrence très vive du côté des événements associatifs ou philanthropiques.

Transport 2000 est restée un acteur actif sur la scène nationale en collaborant à l'exercice de consultation des regroupements nationaux du ministère des Transports du Québec dans le cadre de son plan stratégique 2013-2017. De la même manière l'Association a participé aux deux colloques de l'Association québécoise du transport intermunicipal et municipal (AQTIM) et de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) de l'automne 2012 à Magog-Orford et Chicoutimi-Saguenay, ainsi qu'une participation au colloque de l'AQTR sur les systèmes de transport intelligents ou STI.

Aussi, une tournée des directions générales des sociétés de transport a été effectuée à l'automne : Réseau de transport de Longueuil ou RTL, Société de transport de Montréal STM, Société de transport de l'Outaouais (STO), Société de transport de Laval (STL); à Trois-Rivières l'Association a pu nous rencontrer une représentante de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) au mois de mai 2012.

Enfin, l'Association a mobilisé deux de ses quatre comités sur une base régulière : Financement des services & politiques tarifaires ET Infrastructures & technologies. Un troisième comité – Éducation et promotion des transports collectifs – a été réactivé sous forme de comité orienteur national de campagne de promotion **Moi je ne modère pas mes transports**. Nous avons publié deux numéros du magazine EN TRANSIT en juin et en août 2012 en marge du congrès d'orientation et de la campagne électorale québécoise. Le Conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises, en plus de tenir trois sessions plénières.

Grâce à un programme d'embauche spécifique du gouvernement fédéral, nous avons pu retenir durant l'été deux étudiants en animation et en communications pour soutenir des activités de terrain, d'idéation de campagne et de production du magazine[1].

D'autres activités d'autofinancement, de représentation et de soutien à la communauté complètent cette programmation; elles ont été réalisées grâce à la collaboration du personnel et de nombreux bénévoles (voir annexe D).

[1] Notre site reprend un certain nombre de publications dont EN TRANSIT et la réédition du **Guide de l'usager : se déplace autrement au Québec** (2013)

3. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012-2013

Le rapport annuel de l'exercice rend compte des activités et des résultats pour la période du 1er avril au 31 mars. Les bénévoles et administrateurs de la corporation, les membres et les employés réguliers – au nombre de trois (3) dont deux à temps plein et une adjointe à temps partiel – ont contribué chacun à leur façon à la performance et au rayonnement de l'Association, malgré un certain contexte d'incertitude économique et une concurrence très vive entre organisations privées et même publiques. Cela n'a pas empêché l'organisme de déployer énergie et ferveur dans cette mission et à la faveur d'un programme plus réaliste, d'actions constructives.

L'Association s'est donné un plan stratégique quinquennal, qui est mis à jour annuellement sauf cette année en raison du congrès. Ce modèle repose sur des valeurs liées aux principes d'une saine démocratie – représentative et participative (devoir de surveillance, participation aux dialogues publics) et des bonnes pratiques en la matière. Ainsi, Transport 2000 adhère depuis 2010 au regroupement (ONG) *Transparency International*, tout en appuyant les projets régionaux les plus structurants en T.C. Transport 2000 se veut le principal porte-parole des usagers réguliers des transports collectifs au Québec (usagers réguliers).

3.1 *Défense collective des droits et représentation des usagers, comités locaux et vie associative*

L'Association a bénéficié d'un réseautage intéressant par sa participation aux instances du Réseau québécois d'action communautaire autonome (RQACA), mais ne diège plus au conseil d'administration du réseau; en revanche, elle a participé aux activités plénières et à la concertation au sein du réseau des organismes de défense collective des droits (RODCD).

Si l'Association n'assiste plus à toutes les assemblées publiques mensuelles de la Société de transport de Montréal (STM), elle s'assure fréquemment d'avoir accès aux décideurs pour une représentation appropriée. La STM opère le réseau qui connaît la plus forte affluence au Québec, avec une fréquentation représentant près de 75 % de tous les déplacements urbains en transport collectif au Québec. Un encadrement est parfois fourni pour que les citoyens ou les usagers puissent intervenir eux-mêmes aux périodes de questions des assemblées publiques.

À Québec, Transport 2000 a participé en avril 2012 à une consultation des regroupements nationaux par le ministère des Transports du Québec sur son plan d'action stratégique 2012-2016, assisté à l'assemblée générale annuelle en juin de l'organisme Accès transports viables, sans compter des représentations à la Table nationale sur la sécurité routière (sous la présidence de Jean-Marie de Koninck).

À Montréal, en mai 2012, Transport 2000 a présenté un mémoire aux audiences publiques de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) portant sur le financement du transport collectif. Il est à noter que la direction de Transport 2000 a été invitée à titre d'expert sur les questions liées au financement des transports terrestres, compte tenu des études étrangères effectuées par l'Association sur le sujet (États-Unis, Europe), plusieurs sondages d'opinion commandés à des firmes indépendantes (SOM, Léger marketing) ou de forums métropolitains et nationaux sur le même thème.

À titre de conférencier pour l'assemblée générale annuelle des membres, nous avons invité monsieur Massimo Iezzoni, directeur général de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), pour livrer une présentation portant sur l'élaboration et la mise en œuvre du nouveau plan métropolitain d'aménagement et de développement durable (PMAD).

À Longueuil, Transport 2000 a participé aux forums de concertation sur le plan de développement durable de la Ville, en plus d'assurer des représentations directes auprès de la haute direction du Réseau de transport de Longueuil.

Transport 2000 offre en permanence un service d'information téléphonique et électronique pour le public voyageur ainsi qu'une assistance technique sinon juridique pour l'acheminement des plaintes et la formulation des préférences ou des revendications qui seraient bénéfiques à l'ensemble des usagers.

En octobre 2012, l'Association a organisé un cocktail de financement en vue de mobiliser les acteurs et de les associer à une campagne nationale d'éducation et de promotion des transports collectifs qui s'est déroulée à l'hiver 2013. À cette occasion, nous avons également souligné le 35e anniversaire de fondation, avec l'appui financier de l'Agence métropolitaine de transport (AMT).

Pour son déjeuner-bénéfice annuel, l'Association a privilégié le thème **Le transport en commun : un outil de développement économique**. En dépit d'une concurrence très vive du côté des événements publics et spéciaux, quelque 330 participants ont assisté à l'événement qui a eu lieu à l'hôtel *Hyatt Regency* du Complexe Desjardins à Montréal le lundi 11 février 2013. Cette activité d'autofinancement développe une part de contenu dont la reconnaissance des actions civiques et professionnelles, sociales en transport collectif au Québec. L'organisation de cet événement est détaillée dans les activités du comité Affaires publiques, communications et recrutement; celui-ci s'est avéré une forme de mobilisation efficace des acteurs en transport.

3.2 Fonctionnement des instances, comités de travail

Le Conseil d'administration (CA) s'est réuni à neuf (9) reprises au cours de l'année, plus des comités pléniers qui sont convoqués avec les administrateurs sur des sujets spécifiques tels que le modèle d'affaires de l'Association. Les comités permanents, qui ont chacun une présidence imputable directement au CA (respectivement la vice-présidente Muriel di Battista, monsieur Jacques Landry, monsieur Anthony Frayne et le président Pierre Cardinal). Les noms des neuf administrateurs élus à l'AGA apparaissent à l'annexe 1 avec chacun leur responsabilité spécifique. À titre de rappel, nous présenterons également ci-dessous la liste des quatre (4) comités permanents qui sont enchâssés dans les règlements généraux :

1- Affaires publiques, communications et recrutement (dont le magazine EN TRANSIT, site Internet, etc.)
2- Infrastructures et technologies (intermodalité, aéroports, plans, etc.)
3- Financement des services et politiques tarifaires
4- Programme d'éducation et de promotion des transports collectifs

3.2.1 Affaires publiques, communications et recrutement

L'Association est encore présente dans les médias d'information mais à un rythme moindre compte tenu des orientations qui consistent moins à réagir à l'actualité qu'à développer des positions articulées en transport, et aussi auprès du grand public. Une revue de presse relativement exhaustive est annexée au présent rapport d'activités, surtout reliée au déjeuner-bénéfice et à la conférence du ministre des Transports du Québec et à la réalisation d'une campagne nationale de promotion des transports collectifs (voir cette rubrique plus loin dans le document).

Le magazine EN TRANSIT a été publié à deux reprises pendant l'année, dans le sillage d'un contexte particulier et des politiques du Conseil (voir congrès en fin de chapitre). Bien sûr, la production de chaque numéro – en dépit d'un coût modéré – implique des ressources importantes au plan économique pour l'organisme en termes d'efforts pour un produit qui ne génère pas d'autres revenus que la cotisation des membres, laquelle a été révisée en baisse depuis la diminution décidée en 2010 par le Conseil d'administration, décision entérinée par l'assemblée générale des membres. Toutefois, une réflexion est en cours pour la réévaluation de la grille des cotisations, à la demande même de nombreux membres étonnés de cette pratique depuis trois ans considérée comme inefficace. Cela n'empêche pas la communication avec les membres et le maintien de bonnes pratiques associatives, mais il reste que le statu quo ne serait pas une option durable si l'on en croit l'état-major de l'organisme – CA et personnel compris.

Nous avons par ailleurs ouvert des comptes ***Facebook*** et ***Twitter*** et nous avons communiqué par infolettres avec nos membres mais également pour rejoindre un auditoire plus large et soutenir le recrutement.

Nous avons également produit un dépliant rétrospectif des activités de l'association pour souligner le 35e anniversaire en août 2013 et inviter les associations et les membres à participer au Congrès d'orientation de Transport 2000 avant la rentrée.

Le huitième déjeuner-bénéfice de Transport 2000 assorti de la remise des Prix Guy-Chartrand s'est donc tenu le 11 février dernier dans la Métropole, en présence de quelques 340 convives et d'une table d'honneur nationale de 12 personnalités diverses dont le conférencier d'honneur monsieur Sylvain Gaudreault (M.A.M.R.O.T, MTQ) et la ministre de la Famille (madame Nicole Léger) et – fait sans précédent – les trois maires de Laval, Longueuil et Montréal, entourés des principales têtes dirigeantes d'entreprises privées et publiques en transport.

Un comité d'honneur de est venu appuyer la pertinence et l'opportunité de cet événement annuel en 2012-2013, et appuyé par un plus grand nombre de bénévoles :

- Monsieur Nicolas Girard (présidence du comité)
- Monsieur Carl Desrosiers (vice-présidence)
- Monsieur Jean-Luc Labrecque (AQTIM)
- Monsieur Jean-Jacques Beldié (ATUQ)
- Monsieur Pierre Cardinal (présidence du conseil T2000)
- Monsieur Normand Parisien (direction générale)

Les prix Guy-Chartrand sont attribués à trois récipiendaires, qui ont été madame Catherine Boisclair d'Accès transports viables (catégorie Action et mobilisation des usagers), monsieur Jean-Pierre Renaud de la Ville de Granby (catégorie Développement et amélioration du transport collectif) et madame Nicole Houle (catégorie Personnalité marquante du domaine du transport collectif).

Sur photo du bas de gauche à droite : Nicole Houle, Jean-Pierre Renaud et Catherine Boisclair.

Le jury de sélection était composé des personnalités suivantes :

- Madame France Latreille (Union des consommateurs)
- Madame Bernadette Brun (Voyagez Futé)
- Madame Muriel di Battista (vice-présidente T2000)
- Monsieur Cédric Essiminy (CAA-QC)
- Monsieur Pierre E. Lachapelle (usager & membre T2000)

3.2.2 Infrastructures et technologies

Les dossiers qui ont retenu l'attention en termes de suivi sont les suivants, par ordre d'importance :

- Projet de reconstruction du pont Champlain et choix d'un mode de transport en site propre
- Incidences du plan de réaménagement de l'échangeur Turcot
- L'implantation à venir du nouveau circuit de bus à haut niveau de service BHNS (ou SRB) sur Pie-IX à Montréal
- La planification d'une ligne et d'un service de tramway à Québec (capitale) dans le cadre du plan de mobilité durable de la Ville
- La veille sur la construction du train de l'est dans la Région métropolitaine
- La préparation d'une conférence nationale sur la modernisation des services ferroviaires dans le couloir Québec-Windsor (voir plan stratégique).

Dans toute cette effervescence, le mandat du comité est en révision et devrait entraîner un changement de nom pour refléter davantage les préoccupations quant aux services aux usagers. Ce comité est le plus actif des quatre comités permanents et celui qui depuis plusieurs années suscite la plus large participation des membres.

Le comité a poursuivi ses travaux dans le contexte des débats intenses autour du train de l'ouest dans l'île de Montréal, de la desserte par transport collectif dans ce secteur dont le réaménagement du carrefour Dorval avec la reconstruction de l'échangeur Dorval, etc. De plus, des demandes d'information ont été transmises à la Société de transport de Montréal afin de pouvoir identifier les secteurs nécessitant des interventions urgentes ou nécessaires avec la collaboration de la direction de planification stratégique de la Société.

En ce qui concerne le pont Champlain, l'Association tente de proposer une solution optimale au ministre québécois des Transports, après avoir discuté avec l'AMT de l'état des lieux au printemps 2012, et aussi des intervenants en transport collectif afin d'identifier des pistes efficaces pour une desserte en transport collectif entre Montréal et la Rive-Sud.

L'Association a également collaboré aux entretiens préparatoires à la Journée En ville sans ma voiture, en plus d'assurer une présence constante y compris le samedi 22 septembre dans le Vieux-Port de Montréal, tenue pour une 10e édition dans la Métropole. De plus, la participation à de nombreux événements associés aux Mercredis de l'AMT, aux Hautes études commerciales (HÉC) pour étude de cas indépendante STM, à l'Office de consultation publique de Montréal, à URBA 2015 (Université du Québec à Montréal), à l'AQTR, à l'École des sciences de l'environnement de l'UQAM se succédait tout au long de l'année.

3.2.3 *Financement des services et politiques tarifaires*

Le comité s'est penché sur la préparation d'un mémoire portant sur le financement des transports collectifs à l'échelle du territoire de la CMM, mémoire qui a été déposé en mai 2012 lors des audiences.

Également, Transport 2000 s'intéresse fortement à l'enjeu des politiques tarifaires et à leur impact sur les clientèles du transport collectif, en mettant le comité à contribution avec la participation des membres et de groupes actifs dans la communauté et de clientèles représentatives, notamment les femmes (Conseil des femmes de Montréal), les aînés (Association québécoise pour la défense des droits des retraités et préretraités ou AQDR). La gratuité n'a jamais été une option envisagée par l'Association, ni des baisses sélectives en fonction de groupes sociaux. La position générale varie entre un gel des tarifs et une réduction générale pour l'ensemble des usagers, dans la mesure où l'insatisfaction est très grande dans la population à cet égard (nombreux sondages à l'appui commandés par T2000 et le ministère des Transports).

Au niveau métropolitain, l'AMT subit les pressions des sociétés de transport pour des hausses de tarifs accrues mais l'Agence tente de résister à ces pressions. Elle entreprend d'ailleurs un chantier sur les politiques tarifaires qui pourrait déborder sur l'année 2014 et il y a là un potentiel intéressant pour l'élaboration d'une politique tarifaire nationale ou un embryon de politique, devant l'imminence d'une politique nationale de mobilité durable.

3.2.4 Programme d'éducation et de promotion des transports collectifs

Transport 2000 a renoué en 2012 avec la promotion des transports collectifs de manière plus marquée, en combinant une campagne d'affichage sur le thème ***Moi, je ne modère pas mes transports !***, mettant ainsi l'accent sur la diversité des moyens de transport collectif, et la mise à jour du guide national de l'usager 2010-2011 pour une édition mise à jour sinon renouvelée pour 2013. La campagne d'affichage a été réalisée grâce à l'appui surtout du ministère des Transports du Québec et de l'AMT, de la firme d'affichage Pattison et du groupe Imagi. Dans le cadre des outils de la campagne de promotion le **Guide 2013 : *Se déplacer autrement au Québec***, qui offre l'information de base des différents services de transports collectifs de la province, a été mis à jour. Le ministre des Transports du Québec et ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a salué l'initiative de Transport 2000 et la contribution des neuf sociétés de transport ainsi que de l'AMT. Nous avons également reçu la collaboration des Éditions Neopol, de CAA Québec, Communauto, Voyagez Futé, l'APAQ, l'AQTIM, l'AQLPA, Via Rail Canada, l'ATUQ pour la réédition de ce répertoire des transports collectifs et/ou la diffusion de la Campagne.

L'embauche de ressources humaines additionnelles a été financée par l'agence fédérale du *Développement des ressources humaines du Canada* via son programme d'embauche emploi-étudiant-été.

Pendant l'été 2012, l'organisme est descendu au niveau de la rue pour la tenue de kiosques itinérants d'information et de diffusion des outils d'information, de même que pour sonder le public sur divers aspects du transport grâce à l'embauche d'étudiants de niveau universitaire en animation et en communication, qui ont de plus collaboré à la rédaction du numéro estival d'EN TRANSIT.

3.3 Congrès d'orientation spécial – 35e anniversaire

Le nouveau président du Conseil a convoqué à l'été 2012 un congrès d'orientation des membres afin de recentrer sinon réévaluer la mission de l'Association et son mandat. Trois thèmes ont été explorés dans autant d'ateliers de travail, le samedi 25 août :

- De l'utilité de Transport 2000;
- Nos clientèles, notre effectif, notre *membership*;
- Les grands enjeux de transport collectif

4. PERSPECTIVES 2013—2014 & PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Au terme du congrès d'orientation de l'été dernier (un rapport distinct est disponible quant aux conclusions de ces travaux), l'Association a entrepris de se recentrer davantage sur sa fonction de représentation des usagers, être la voix de l'usager au Québec en bref, en renforçant les regroupements régionaux. Le modèle d'affaires de Transport 2000 est actuellement en révision et l'Association n'organiserait plus de campagne de promotion à titre de promoteur, en se substituant aux corporations publiques de transport au Québec

Bonne gouvernance et démocratie participative

Aussi, Transport 2000 ne compte plus intervenir autant, comme ce fut le cas antérieurement, dans les médias d'information en se contentant de réagir à l'actualité. Il fut un temps où les crises en transport étaient telles (dixit feu Guy Chartrand) que nous n'avions pas d'autre choix que de dénoncer des actions et des décisions parfois improductives ou régressives, sans compter des grèves à répétition dans les réseaux de transport. Or, ce temps est révolu et nous évoluons vers une nouvelle ère, amorcée avec une nouvelle politique de transport collectif héritée du gouvernement précédent (2006) et dans la perspective d'une politique de mobilité durable qui pourrait être mise en place dès 2014.

En attendant, au niveau fédéral après 20 ans de politique de laissez-faire héritée du rapport de l'ex-Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada et au gré de programmes fédéraux-provinciaux d'investissements dans les infrastructures et à la lumière du processus de planification d'un nouveau pont sur l'axe Champlain, le moment est venu d'explorer les possibilités d'une nouvelle approche.

Quoi qu'il en soit, Transport 2000 souhaite vivement et ce à tous les niveaux – dans l'intérêt des usagers essentiellement – être consultée en amont du processus de planification des projets plutôt qu'en aval lorsque tout est coulé dans le béton. Mais cela implique une responsabilité des deux côtés – puissance publique et société civile ou association de citoyens notamment – dans le respect de normes élevées en termes d'imputabilité, de transparence et de respect des institutions. Entre autres choses, on doit s'attendre à une plus grande ouverture des institutions dans le partage des informations ou renseignements relatives aux politiques et aux programmes, sans crainte d'utilisation malveillante et encore moins frauduleuse !

Représentation des usagers

Transport 2000 Québec souhaite donc tout au long de l'année appuyer de manière accrue les regroupements régionaux d'usagers – sans se substituer à leur action sur le terrain, et accompagner ceux-ci dans la perspective de sept enjeux essentiels, tout en poursuivant la concertation avec les associations ou élus fédéraux pour les dossiers à portée canadienne : Politique de mobilité durable pour le Québec; renouvellement de l'entente Ottawa-Québec sur les SOFIL; élections municipales au Québec; chantier sur les politiques tarifaires; développement des services de transport en région; programme Infrastructures Canada; plan d'action sur les changements climatiques.

5. ENJEUX

Le gouvernement du Québec présentera en 2013 sa nouvelle politique de financement des transports collectifs (***Politique de mobilité durable***) qui devrait être appliquée dès janvier 2014. L'Association prendra connaissance de ses orientations, lesquels auront des impacts sur le développement des transports en région et dans les grands centres; elle en informera les groupes de base et ses membres.

C'est un enjeu majeur pour le développement des transports au Québec et cette Politique est déposée alors que nous entrerons dans un contexte d'élection municipale qui se tiendront le 3 novembre 2013. Transport 2000 aura donc à la fois l'opportunité d'interpeller le gouvernement mais également, au cours des prochains mois, les candidats aux élections municipales ainsi que les groupes en région qui désirent contribuer à ce que se développent de meilleurs services pour leurs concitoyens.

À ce tableau s'ajoute le renouvellement en 2014 du programme de financement des infrastructures locales, lequel a soutenu en partie le **financement de services de transport collectif** entre 2006 et 2013 (SOFIL et infrastructures Canada), incluant des échanges et une liaison active avec les constituantes de Transport Action Canada (Ontario, Atlantique, ouest du Canada), un appui moral à la campagne National Dream Renewed et une coopération étroite avec l'Ontario sur le dossier du train rapide Québec-Ontario.

De plus actuellement le gouvernement fédéral et le ministère des Transports du Québec devront parvenir à un consensus en ce qui concerne certains dossiers en cours dont le financement d'une voie dédiée sur le nouveau **Pont Champlain**, une décision qui aura un gros impact sur les déplacements de plusieurs milliers d'utilisateurs des réseaux de transport entre la Montérégie ouest et l'île de Montréal. Un mode de transport léger sur rail est actuellement analysé par l'AMT, mais compte tenu des investissements en cause, nous souhaitons mieux anticiper l'effet sur la tarification éventuelle, le niveau des services, etc.

Bref, Transport 2000 souhaite mettre en place des activités qui permettront de mieux renseigner les citoyens sur les enjeux de transport collectif, dont un changement de nom pour le comité permanent le plus stratégique du point de vue de la nouvelle équipe: **Infrastructures, technologies et services aux usagers**.

Nous devrons observer de près l'horizon qui se profile actuellement car nous entrons dans une nouvelle phase de transition sinon d'incertitude, une année-charnière pour accentuer le positionnement des transports collectifs et notre rôle sera de nous assurer, dans les médias et sur toutes les plateformes, exprimer la voix des usagers des réseaux, d'augmenter notre visibilité surtout en régions, mieux communiquer avec nos membres actuels et futurs.

L'un des outils à développer cette année serait donc : une table de concertation nationale regroupant Transport 2000 et des acteurs-clés portant sur les grands enjeux. Enfin, une collaboration étroite entre nos réseaux du Québec et de l'Ontario devrait être maintenue dans le dossier du rail : train à haute vitesse, état de la situation avec Via Rail, travaux de modernisation dans l'axe Montréal-Toronto. On devrait être d'autant plus vigilant que l'automne 2012 marquait le 20e anniversaire du rapport de la Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada, une ère marquée par le laissez-faire au chapitre des politiques de transport; cette période a été marquée au sceau d'un vacuum important.

DOSSIERS PUBLICS PRIORITAIRES 2013-2014

1. ***Politique de mobilité durable*** : Le ministère des Transports du Québec se prépare à déposer la nouvelle Politique de mobilité durable et nous apporterions une contribution pour présenter une position articulée et des recommandations. La nouvelle politique devrait être en application dès janvier 2014, elle inclurait divers programmes de financement au transport collectif et les priorités d'action (ex : qualité & amélioration des services, électrification des modes, diminution des GES, etc).

2. ***SOFIL (la Société de financement des infrastructures locales du Québec) :*** La SOFIL a pour mission de verser une aide financière aux organismes municipaux pour contribuer à la réalisation de projets de transport en commun et de projets d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales. Un projet d'infrastructures en matière de transport en commun peut comprendre l'acquisition de véhicules. Ce programme arrive à terme en 2014. Son renouvellement et le rehaussement des sommes disponibles pour l'amélioration des services offerts aux usagers au Québec est à suivre. Les revenus de la SOFIL proviennent de quatre sources : Une partie des recettes de la taxe fédérale d'accise sur l'essence ; le droit spécial d'immatriculation sur les véhicules énergivores ; les contributions additionnelles que le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à la SOFIL ; les revenus de placements.

3. ***Élections municipales*** : Un enjeu principal cette année, les élections municipales se tiendront le 3 novembre. Les groupes en région pourraient soutenir nos actions communes et positions auprès des décideurs; comme le ministre des Transports est également ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, il y a là une belle occasion de favoriser une meilleure interaction entre les politiques d'aménagement, de développement, de bonne gouvernance.

4. ***Chantier sur les politiques tarifaires :*** *L'Agence métropolitaine de transport* analyse les politiques tarifaires et devrait présenter un nouveau concept de tarification pour la région métropolitaine. Un autre dossier important qui aura un impact pour les usagers des transports et une optique nationale à privilégier en fonction de critères spécifiques.

5. ***Développement des services de transport en région :*** Avec la nouvelle politique de transport durable, le développement des services de transport régional et de l'offre de service local et suprarégional sera l'un de nos dossiers prioritaires.

6. ***Programme Infrastructures Canada _ Un nouveau plan Chantier Canada :*** Nous allons suivre de près Dans la foulée des bons résultats obtenus dans le cadre du plan Chantiers Canada de 2007, le Plan d'action économique du Canada met de l'avant un nouvel engagement de financement de dix ans à l'appui des infrastructures provinciales, territoriales et municipales à compter de 2014-2015, par l'intermédiaire de trois fonds clés que nous allons suivre de près.

7. ***Plan d'action sur les changements climatiques***

   Programme du gouvernement à considérer

PRIORITÉS D'ACTION 2013-2014

PROJET SACAIS III :

L'Association déposera en 2013, auprès du Soutien à l'Action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), un projet de recherche-action servant à cerner au sein de quatre grandes régions du Québec, les initiatives régionales en transport collectif déployées dans leur plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale (PARSIS). Ce projet majeur, nous le pensons, nous permettra de comprendre les éléments facilitateurs pour le déploiement de nouveaux services en transport collectif ou l'augmentation de l'offre de service en région. Nous rencontrerons les groupes qui ont collaboré au PARSIS et ensemble nous échangerons sur les pistes de solutions, les enjeux et les obstacles rencontrés.

MEMBERSHIP :

En 2013-2014 : Objectif principal / réviser le taux de cotisation des membres

- Une attention particulière sera accordée aux communications aux communications avec les membres en plus de renforcer les interactions avec le grand public, Transport 2000 maintiendra ses comptes *Facebook*, *Twitter* et et créera un compte *LinkedIn*;

- Les membres individuels seront invités à quelques activités d'information et d'échange;

- Un forum national de Transport 2000 Québec serait convoqué en 2013 au mois d'août et les membres de diverses organisations seraient invités;

- En transit (version électronique et papier) et l'infolettre sur le site internet seront édités pour rejoindre et communiquer régulièrement avec nos membres.

MISSION PROPOSÉE :

Contribuer au développement global des transports collectifs au Québec ainsi qu'à l'amélioration des services offerts aux usagers, en nous assurant que leur point de vue est pris en compte

VISION PROPOSÉE :

Que les Québécoises et les Québécois aient accès à des services de transports collectifs abordables, de qualité et sécuritaires, partout au Québec

6. ÉTATS FINANCIERS 2012-2013

TRANSPORT 2000 QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS
(Audité)

AU 31 MARS 2013

Yoland Dumas
comptable professionnel agréé, ca

Yoland Dumas
comptable professionnel agréé, ca

TRANSPORT 2000 QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

(Audité)

AU 31 MARS 2013

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	**1 - 2**
États financiers	
Résultats	**3**
Évolution de l'actif net	**4**
Bilan	**5**
Flux de trésorerie	**6**
Notes afférentes aux états financiers	**7 - 10**

8, rue des Parulines, Verdun, Île-des-Sœurs (Québec) Canada H3E 2C2 Tél : 514 766-4306 Téléc : 514 543-3410 yoland.dumas@videotron.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Transport 2000 Québec
Montréal (Québec)

J'ai effectué l'audit des états financiers de Transport 2000 Québec, qui comprennent le bilan au 31 mars 2013, et les états des résultats, évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Transport 2000 Québec au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Yoland Dumas CPA auditeur, CA
Comptable professionnel agréé, CA, permis de comptabilité publique no: A110619

Montréal, le 7 juin 2013

TRANSPORT 2000 QUÉBEC
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013
(Audité)

	2013 $	2012 $
PRODUITS		
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	40 000	40 500
SACA	42 630	42 630
Adhésions	2 467	1 435
Dons & commandites	39 770	36 195
Promotion des modes de transport alternatifs (MTQ, AMT et DRHC)	121 389	33 569
Remboursement-taxes à la consommation	8 043	3 996
Événements spéciaux et déjeuner bénéfice	36 825	41 900
	291 124	200 225
CHARGES		
Salaires et charges sociales	126 051	130 628
Promotion des modes de transport alternatifs (affichage)	81 826	-
Événement spéciaux et congrès	34 721	28 192
Loyer	16 978	16 238
Frais de déplacement	5 388	6 009
Télécommunications	5 143	6 350
Graphisme et impression	2 782	2 330
Honoraires professionnels	2 400	2 279
Frais de représentation	2 009	3 492
Assurances	1 690	1 359
Frais de bureau	1 452	962
Poste et courrier	1 037	1 643
Entretien et mise à jour du site internet	785	936
Cotisations et affiliations	653	380
Taxes et permis	155	156
Livres et documents	78	273
Formation et perfectionnement	-	224
Intérêts et frais bancaires	804	1 597
	283 952	203 048
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	7 172	(2 823)

TRANSPORT 2000 QUÉBEC
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013
(Audité)

	2013 $	2012 $
SOLDE AU DÉBUT	23 942	26 765
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	7 172	(2 823)
SOLDE À LA FIN	31 114	23 942

TRANSPORT 2000 QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2013

(Audité)

	2013 $	2012 $
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	25 361	-
Débiteurs (Note 3)	22 843	63 679
Frais payés d'avance (Note 4)	2 346	1 595
	50 550	65 274
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	-	368
Emprunts bancaires (Note 5)	-	7 153
Fournisseurs et charges à payer (Note 6)	19 436	8 811
Apports reportés	-	25 000
	19 436	41 332
ACTIF NET		
ACTIF NET NON AFFECTÉ	31 114	23 942
	50 550	65 274

Pour le conseil d'administration

Administrateur

Administrateur

TRANSPORT 2000 QUÉBEC
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013
(Audité)

	2013 $	2012 $
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
EXÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	7 172	(2 823)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 10)	25 710	(11 560)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	32 882	(14 383)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	32 882	(14 383)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	(7 521)	6 862
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	25 361	(7 521)
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Trésorerie	25 361	-
Découvert bancaire	-	(368)
Emprunts bancaires	-	(7 153)
	25 361	(7 521)

TRANSPORT 2000 QUÉBEC
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2013
(Audité)

1. CONSTITUTIONS ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

TRANSPORT 2000 Québec a été constitué le 14 juillet 1977 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

Promouvoir l'inter-relation de l'usage des transport et la planification en cette matière, la protection de l'environnement et l'usage efficace des ressources, concernant l'éducation populaire et la recherche dans ce domaine.

Promouvoir le développement des transports ferroviaires dans le contexte d'un système de transport bien intégré.

Faire des pressions auprès des autorités gouvernementales afin d'en arriver à une approche à long terme, relativement aux questions de transport.

Organiser des dialogues publics avec la participation des usagers, concernant l'octroi des services en matière de transport.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de l'ICCA et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raissonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

TRANSPORT 2000 QUÉBEC
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2013
(Audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des évènements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des fournisseurs et des charges.

3. DÉBITEURS

	2013 $	2012 $
Comptes à recevoir	2 300	3 550
Remboursement de taxes à la consommation	8 043	3 879
Subvention à recevoir	12 500	56 250
	22 843	63 679

TRANSPORT 2000 QUÉBEC
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2013
(Audité)

4. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

Dépôt pour le loyer	1 095	1 095
Assurances payées d'avance	1 251	500
	2 346	1 595

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire d'un montant autorisé de 25 000 $, porte intérêt au taux de 8 % l'an. L'emprunt bancaire n'est pas garanti et est renouvelable annuellement.

6. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2013 $	2012 $
Comptes fournisseurs	8 623	656
Salaires courus	1 530	1 674
Déductions à la source	9 283	6 481
	19 436	8 811

7. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au 31 mars 2013, le solde des engagements en vertu d'un bail pour la location des bureau s'établit à 23 040 $. Les loyers minimums des prochains exercices sont estimés aux montants suivants :

Les versements futurs exigibles sur les engagements contractuels (loyer) au cours des 2 prochains exercices sont les suivants :

2014 $	2015 $
17 280	5 760

Le bail de location se termine le 31 juillet 2015 et est renouvellable annuellement au gré du locataire et du locateur.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013-2014

REVENUS OU PRODUITS		**Total**
Ministère des transports		**40 000 $**
SACAIS		**42 630 $**
SACAIS 3		**100 000 $**
Projets Spéciaux		**10 000 $**
Déjeuner bénéfice (Inscriptions)		**39 116 $**
Remboursement de taxes		**8 043 $**
Adhésions et dons (Commandites DB)		**41 879 $**
Total		**281 668 $**
DÉPENSES OU CHARGES		**Total**
Fonctionnement		
Rémunération brute fonctionnement	**87 000 $**	
Projet SACAIS 3	**48 000 $**	**135 000 $**
Cotisations obligatoires Fonctionnement	**15 191 $**	
Cotisations obligatoires SACAIS 3	**8 545 $**	**23 736 $**
Projet spéciaux et Formation		**10 304 $**
Loyer		**17 492 $**
ressources matérielles		
Photocopieur et impressions		**2 816 $**
Frais de bureau		**1 564 $**
Téléphone et télécommunications		**5 632 $**
Poste et courrier		**1 048 $**
Entretien réparation		**932 $**
Assurances		**2 540 $**
Affaires publiques et vie associative		
Transport et Déplacements		**5 412 $**
Représentation		**2 072 $**
Événements spéciaux		**4 000 $**
Livres et documentations		**80 $**
Cotisations et Affiliations		**660 $**
Frais Généraux		
Honoraires de vérification		**2 327 $**
Taxes et permis		**120 $**
Intérêt et Frais de banque		**816 $**
SOUS TOTAL		**3 262 $**
SACAIS 3		**34 000 $**
Déjeuner Bénéfice		**27 855 $**
Total		**281 668 $**

Annexe A Liste des membres du Conseil d'administration 2012-2013

Nom et titre	Profession et occupation	Adresse civique
Pierre Cardinal Président	Axel Stratégies Communication Consultant	765, 43 e Avenue Lachine (Québec) H8T 2J5
Muriel Di Battista Vice-présidente	Administration publique	10150, rue Péloquin Montréal (Qc) H2C 2J8
Anthony Frayne Trésorier	Économiste	76, rue de Courcelette Montréal (Québec) H2V 3A6
Vincent-Carl Leriche Secrétaire	Etudiant en communication	981, 13e avenue Laval (Québec) H7R 4N5
Pierre Frisko Administrateur	Architecte	Montréal (a quitté le CA en septembre)
Samuel Massicotte Administrateur	Avocat / Counseil	900, boul René Levesque Est, bureau 600 Québec (Québec) G1R 2B5
Robert Dubé Administrateur	Associé Principal Atout Personnel	Montréal (a quitté le CA en décembre)
Jacques Landry Administrateur	Consultant en technologie de l'information	3650 Edmond Hamelin Apt. 201 Montréal (Qc) H1X 3K2
Jacques Fortin Administrateur	Économiste retraité	10812, Grande Allée Montréal (Québec) H3L 2M7

Annexe B Revue de presse sommaire 2012-2013

Communiqués de presse :

04/04/12 Budget fédéral et réseau des trains passagers Via Rail / Réaction favorable de Transport 2000.

04/04/12 Budget Bachand et projets de tramways à Montréal et Québec / Transport 2000 reconnaît toujours la pertinence de ces deux projets de transport en commun.

09/05/12 Audiences publiques de la CMM & financement du transport en commun/ Mettre fin à l'anarchie tarifaire et à l'explosion des tarifs : Transport 2000 plaide pour un réaménagement en profondeur et une simplification des /grilles tarifaires.

04/06/12 Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020 / Transport 2000 mise surtout sur le prochain plan d'action en transport du gouvernement.

14/06/12 Assemblée générale annuelle 35e anniversaire / Les membres de Transport 2000 élisent un nouveau conseil d'administration et ont un nouveau président.

28/06/12 Annonces chez Via Rail Canada / Transport 2000 Québec déplore la réduction de service.

15/08/12 Campagne électorale provinciale/ Transport 2000 mise sur l'amélioration des services de transport et invite les principaux partis à un débat ouvert.

11/10/12 Cocktail-bénéfice dînatoire 35e anniversaire / La magie au rendez-vous du cocktail de Transport 2000 !

29/10/12 Hausse des tarifs à la STM annoncée pour le 1er janvier / Une hausse de tarifs accueillie froidement par Transport 2000

15/11/12 Conseil de la CMM et transport en commun / Transport 2000 en appelle à une pause tarifaire pour 2013

06/12/12 Hausses des tarifs à Montréal : Transport 2000 salue l'ouverture des élus municipaux.

21/01/13 Déjeuner-bénéfice annuel de Transport 2000 Québec / Le ministre Sylvain Gaudreault sera conférencier d'honneur le 11 février prochain

04/02/13 Reconstruction du pont Champlain & modes de transport / Transport 2000 se réjouit d'une volonté de collaboration des autorités gouvernementale et locale.

06/02/13 Invitation aux médias du Québec / Transport 2000 invite les médias à la remise annuelle des prix Guy-Chartrand avec dignitaires de haut rang.

14/02/13 La Campagne ***Moi je ne modère pas mes transports*** invite la population à découvrir l'offre de service de transport collectif partout au Québec.

1/03/13 Nicole Houle reçoit le Prix Guy Chartrand à titre des personnalités marquantes du domaine des transport collectifs. Echo du Nord – Valérie Maynard.

Articles :

14/04/2012	Source de financement du réseau / Pour ou contre la hausse des tarifs dans le transport en commun – le Devoir.
07/11/13	Transports : Rendez-vous manqués- La presse- Bruno Bisson.
05/02/13	30% plus d'arrêt en six ans – Le Journal de Montréal – Sarah Bélisle.
11/02/13	Prix Guy Chartrand – American-Russian Weekly international newspaper # 8 - Boris Pertchenko.
12/02/13	Le gouvernement mise sur l'électrification – 24 h Actualités – Alexandre Lampron.
12/02/13	Transport : une politique intégrée pour janvier 2014 – Le devoir – Jeanne Corriveau.
12/02/2013	New Transport policy months away: minister – The Gazette – Andy Riga.
13/12/2012	Pas d'autobus dans le Nord de l'île-Bizard. Rob Amyot www.citesnouvelles.com/Actualités.
14/02/2013	La présidente d'Accès transports viables Catherine Boisclair, honorée. Le soleil –
14/02/2013	Prestigieuse récompense pour la directrice du CIT Laurentides, Nocile Houle – l'écho du Nord – Henri Prévost.
15/02/2013	Nicole Houle reçoit le prix Guy Chartrand www.rabaischocs.com – Nathalie Meynard.
1/03/13	Nicole Houle reçoit le Prix Guy Chartrand à titre des personnalités marquantes du domaine des transports collectifs. Echo du Nord – Valérie Maynard.

Annexe C Plan d'action stratégique 2011-2015

1. La Vision

Être un leader dans la promotion de services de transport collectif au Québec qui soient efficaces, équitables, abordables, accessibles, intégrés aux autres modes et contribuant à la protection de l'environnement.

2. Les Valeurs

Défense des droits collectifs des usagers
Engagement
Équité régionale
Esprit de collaboration
Usage efficace des ressources
Protection de l'environnement

3. La Mission

Promouvoir le transport collectif dans la perspective du développement durable et du mieux-être des communautés.

4. Les enjeux-défis

4.1 Les enjeux externes

La bonne gouvernance des institutions
L'établissement de politiques tarifaires équitables et abordables
L'équité inter et intra régionale dans l'offre de services
La planification des transports et l'intégration des services
La gestion de l'énergie et les changements climatiques
Le financement du transport collectif : exploitation et entretien, renouvellement des équipements et nouveaux projets
L'impact environnemental des projets de transport
La collaboration avec les autres associations
L'optimisation des ressources relatives au transport en commun
L'amélioration de l'offre en transport en commun

4.2 Les enjeux internes

Le financement de l'association
L'augmentation du membership
La nécessité d'un plan de communications
La mise à jour du site Internet

5. Les objectifs stratégiques

1. Favoriser l'équité inter et intra régionale dans l'offre de services de transport collectif;

2. Assurer la défense collective des droits des usagers;

3. Promouvoir l'accessibilité aux moyens de transport collectifs efficaces pour le plus grand nombre possible de personnes au Québec;

4. Promouvoir l'établissement de politiques tarifaires équitables et abordables pour tous;

5. Promouvoir le développement des moyens de transport les plus efficaces;

6. Appuyer les regroupements d'usagers en région;

7. Promouvoir le développement de l'offre de services en transport en commun.

6. Les projets prioritaires

Il est résolu que Transport 2000 mobilise ses partenaires de la société civile et tous les paliers de gouvernement et leurs agences et organismes afin d'accélérer l'achèvement ou la réalisation des sept projets suivants :

1. Rétablissement de la voie réservée aux autobus au centre du boulevard Pie -IX à Montréal;
2. Mise en œuvre du train de l'Est entre Montréal et Mascouche/Repentigny;
3. Implantation d'un lien ferroviaire efficace et intégré entre l'ouest de l'ile de Montréal, l'aéroport international de Montréal (Dorval-Pierre-Trudeau) et le centre-ville;
4. Modernisation des services ferroviaires passagers dans le corridor Québec- Windsor;
5. Implantation d'un tramway au cœur de la région de la capitale nationale (Québec);
6. Implantation d'un tramway au centre-ville de Montréal;
7. Implantation d'une emprise dédiée pour les modes de transports collectifs sur le nouveau Pont Champlain
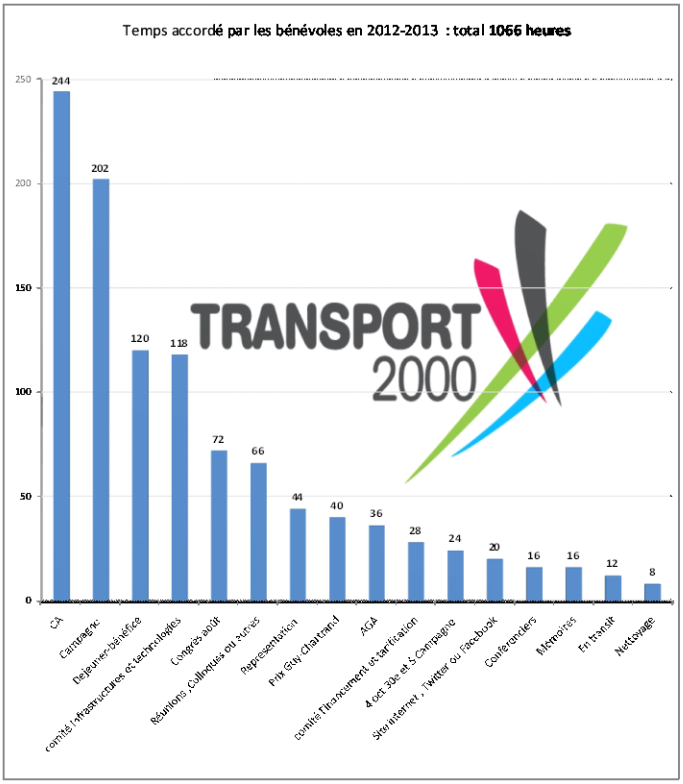
Annexe D *Contribution des bénévoles 2012-2013*